



**CONDITIONS GENERALES :  
PRESTATIONS D'HEBERGEMENT DE SITES INTERNET**

**Version du Document: v 1.0.4**

**Date de Révision du document : 01 Janvier 2008**

**Cardiff AP Distribution – rue Charles Brunelière – 44830 Bouaye  
S.A.S au capital de 50 000 € - RCS Nantes B 398 274 381  
Tva Cee : FR 33 398 274 381 - Ape : 72.2 C**

**1. INTRODUCTION**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGV -CGU) ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels Cardiff AP Distribution, met à la disposition du client ses services, ainsi que l'accès et l'utilisation desdits services.

Elles s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des services et/ou produits indiqué en tête de ce document, et proposés à la vente par la société Cardiff AP Distribution. Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service ou produit de la société Cardiff AP Distribution emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site Internet [www.cardiff.fr](http://www.cardiff.fr) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

Cardiff AP Distribution propose dans le cadre des présentes conditions générales, des services d'hébergement de sites web, ces services étant décrits succinctement sur les sites Internet [www.cardiff.fr](http://www.cardiff.fr), et de manière plus détaillée sur la proposition tarifaire du client, et signé par lui. Les engagements verbaux pris par nos délégués ne nous engagent qu'après confirmation écrite et dûment signée de la part de Cardiff AP Distribution

## 2. DEFINITIONS

**Client:** désigne toute personne physique ou morale et ayant à titre personnel ou professionnel commandé la réservation d'un nom de domaine

**Contrat:** désigne l'ensemble constitué par les présentes Conditions Générales et les conditions particulières définies éventuellement pour chaque service complémentaire.

**Devis:** Proposition Commercial définissant les modalités et tarifs d'exécution de la prestation

**Date d'inscription:** désigne la date d'ouverture de l'espace d'hébergement.

**Identifiant (Handle/Login) :** désigne un code client permettant d'identifier le client utilisateur des services en ligne.

**Mot de passe:** désigne un code secret attaché à l'Identifiant.

**Site:** Constitue l'entité Graphique représentant le nom de domaine sur l'Internet

**Site en sommeil:** Site Web conservé dans l'état fermé au public pour une durée indéfinie

**Services:** désigne les services proposés par Cardiff AP Distribution.

**Prestations:** désigne l'ensemble des actions d'hébergement de Nom de Domaine.

**Prestataire:** désigne la société Cardiff AP Distribution.

**Partenaire:** désigne une société tierce dont les services sont inclus dans l'offre de Cardiff AP Distribution.

**ICANN :** désigne l'organisme privé « Internet Corporation for Assigned Names and Numbers », définissant les règles d'attribution et de gestion des Noms de domaines générique et leur évolution.

**AFNIC :** désigne L' « Association Française pour le nommage Internet en coopération », centre de gestion des Noms de domaines pour la France et la Réunion (extension .fr / .re), dont le rôle est de définir la charte de nommage pour ces extensions.

**Base Whois :** désigne un moteur de recherche d'information relatif au nom de domaines disponible ou réservé et permettant selon le cas d'obtenir les informations de réservation, ou la disponibilité d'un nom de domaine à la réservation. L'utilisation de cette base par le client, base fournie par la société Gandi.Net partenaire de Cardiff, entraîne l'acceptation des CGU de Gandi, disponible sur le site Gandi.net.

**Charte de Nommage :** désigne toute règle administrative édictée par une Unité d'enregistrement ou un NIC, pour l'enregistrement d'un nom de domaine.

**DNS :** désigne le terme « Domain Name System» base de données mondiale de communication inter-serveurs, permettant d'assurer la concordance entre un Nom de Domaine et une adresse IP.

**Adresse IP :** désigne la forme numérique, sous forme d'une suite de chiffres qui permet d'identifier de manière unique chaque serveur informatique connecté sur Internet, dont l'attribution est affectée par le prestataire au client dans le cadre du service.

**Nom de Domaine:** désigne l'identifiant, ou l'adresse sur le réseau Internet, quelle que soit l'extension de réservation, enregistré par le prestataire ou ses partenaires auprès des différents Registrar et NIC, ou désigne le nom de domaine du client géré par le prestataire.

**Registrar ou Bureau d'enregistrement:** désigne un organisme accrédité pour l'enregistrement de Noms de domaines générique.la société Cardiff AP Distribution.

**Registry ou Registre:** désigne une base de données de tous les noms de domaine enregistrés dans une ou plusieurs extension(s) spécifique(s)

**Période de gel -HOLD :** désigne la période de grâce accordée aux noms de domaines dont l'extension se termine par « .com /.net /.org /.info /.eu » pendant laquelle le renouvellement par le client est encore possible moyennant le versement de frais administratif de.15 €

**Période de rédemption -REDEMPTION** la période de grâce accordée aux noms de domaines dont l'extension se termine par « .com /.net /.org /.info /.eu » pendant laquelle le prestataire ou le partenaire donne la possibilité au Client dont le Nom de Domaine a terminé sa période de gel, de demander le renouvellement du Nom de domaine moyennant une surfacturation égale à 130 € HT au titre des frais administratifs, en sus du prix forfaitaire de renouvellement du nom de domaine. A défaut de renouvellement, le domaine tombe dans une base de données dite de « Période de radiation »

**Période de radiation -PENDING -DELETE :** désigne la période pendant laquelle il est impossible de renouveler durant 5 jours le nom de domaine. Il s'agit d'une période de remise à disposition du domaine public, d'un nom de domaine non renouvelé Au-delà de ce délai, le nom de domaine est à nouveau disponible selon la règle « premier arrivé, premier servi»

### **3. MODALITES DE COMMANDE**

#### **3.1 Devis**

Le client peut demander, à tout moment, la réalisation d'un devis gratuit par trimestre, pour l'hébergement d'autant de noms domaines que celui-ci souhaite.

#### **3.2 Commande et Exécution des Commandes**

Le client est engagé dans sa commande dès qu'il signe un bon de commande ou un devis. Celui-ci est aussi engagé à compter du retour par fax d'une copie du règlement de la prestation à exécuter, ou du document de validation de son site internet, afin de permettre la mise en ligne de celui-ci, avec signature du client. L'acceptation du devis par le client doit être conjointe à l'envoi d'un exemplaire de celui-ci daté et signé, accompagné du règlement de la prestation. Cardiff AP Distribution ne satisfera votre commande qu'à réception du devis signé et accompagné du règlement de la prestation et sera considérée comme entièrement exécutée à réception par vos soins de l'email de confirmation de création de compte d'hébergement. Il est attiré l'attention du client, qu'en raison même de la nature de l'internet, il ne peut être garantie la réception du mail d'ouverture de l'espace d'hébergement, et qu'il appartient au client de s'assurer du parfait fonctionnement de sa boîte de messagerie, de son adresse de messagerie, et / ou de ses coordonnées exactes. Dans tous les cas la prestation pourra être considérée comme entièrement exécutée dès la mise à disposition sur le compte Client, du nom de domaine réservé.

### **4. CONDITIONS FINANCIERES**

#### **4.1 Prix**

Le prix et les conditions de règlement sont indiqués dans le devis, ou la facture d'ouverture d'hébergement envoyé au client et qu'établit le prestataire avant toute intervention. L'ensemble des tarifs sont entendus Hors Taxes (H.T.) auquel s'ajoute la TVA au taux en vigueur au moment de la facturation.

#### **4.2 Modalités de Règlement**

##### **4.2.1 Mode de règlement**

La prestation est payable d'avance, et le prix doit être versé dans sa totalité lors de la commande. Le règlement des services et/ou produits se fait en Euros, soit par cheque libellé à l'ordre du prestataire. Cardiff AP Distribution, soit par virement.

Le paiement par cheque, peut être directement envoyé à l'adresse :  
Cardiff - Service Comptabilité, rue Charles Brunelière, 44830 Bouaye.

Le règlement par virement peut être effectué en France métropolitaine uniquement, sur le compte qui sera précisé sur demande par le prestataire.

#### 4.2.2 Délai de règlement

La société Cardiff AP Distribution émet ses factures par courrier postal. Le règlement d'une commande doit être envoyé en même temps que la signature des devis. Les factures pour lequel un solde serait dû, sont à régler dans un délai maximum de 30 jours après la date d'émission de la facture. En cas de retard ou incident de prestataire se réserve le droit d'arrêter les services rendus aux clients dont et entre autres les services d'hébergement, de nom de domaine, ou de référencement comme stipulé à l'article 4.4 des présentes. En cas de retard ou incident de paiement, les conditions de pénalités de retard (Loi n°2001-420 du 15 mai 2001) sont de 2,5% par mois calculé sur le montant à payer de la facture, au titre des agios avec un minimum de 5€.

Pour les formations et installation sur site, le paiement interviendra au plus tard le jour d'intervention. Tout règlement en retard pour les formations et installations sur site, ouvre droit à une indemnité de retard de 2,5% du montant total de la formation et de l'installation avec un minimum de 15 €.

#### 4.3 Défaut de règlement

Si l'encaissement du paiement de la prestation est rejeté ou annulé (opposition cheque ou Carte Bancaire) et que vous ne répondez pas à nos demandes de régularisation, alors nous ne pourrons plus maintenir le service et vous ne pourrez plus prétendre à aucun droit sur le nom de domaine.

#### 4.4 Suspension et Arrêts des présentes CGV - CGU - Droit de réserves de propriétés

Le prestataire est en droit d'arrêter et de suspendre l'exécution des présentes conditions générales au titre des réserves de propriétés, en cas d'absence de règlement de services associés :

Création de site, hébergement, référencement, nom de domaines, abonnement et maintenance, licences logicielles, etc... (liste non exhaustive).

De même le prestataire peut pour cause d'absence de règlement des présentes, procéder à l'arrêt ou la suspension d'exécution des services associés, comme prévus par l'article 4.4 de toutes les conditions générales des services proposés par la société Cardiff AP Distribution. Dans ce cas, le client ne peut se prévaloir d'aucune demande de réduction, de minoration de tarifs, de remboursement partiel ou total, de dommages et intérêts, ou d'indemnisation au titre d'un préjudice subi ou à subir, au titre de la suspension de service.

#### 4.5 Désistement du client

En cas de désistement du client, après réception d'un engagement de commande décrit à l'article 3.2 des présentes conditions générales de ventes, et avant l'ouverture effectif de l'espace d'hébergement matérialisé par l'envoi du mail de confirmation d'ouverture de son hébergement, le prestataire se réserve le droit de garder au titre des frais d'étude et de devis, la somme de 50 € H.T.

Dès commencement de la procédure d'ouverture d'hébergement matérialisé par l'ouverture d'un compte Client et l'envoi d'un email de confirmation d'ouverture d'hébergement, la prestation ne peut plus être annulée, et le prestataire conservera l'intégralité des sommes versées ou à verser. Il appartient au client de fournir une adresse email valide et pleinement fonctionnelle, afin qu'il puisse recevoir à tout moment du prestataire les éléments nécessaires pour la réalisation de la prestation. Le contrat est réputé définitif au jour de l'envoi de la confirmation d'ouverture de compte par Cardiff AP Distribution. Les parties conviennent que cette confirmation émanant du prestataire servira de preuve entre les parties en cas de conflit.

#### 4.6 Impossibilité de rattachement technique de nom de Domaine

En raison des règles de fonctionnement de l'internet et en particulier du système de gestion des noms de domaines, votre nom de domaine, peut ne pas être techniquement rattachable à votre espace d'hébergement. Cardiff AP Distribution, ne saurait alors, pour les noms de domaines dont elle n'a pas la gestion, être responsable des délais inhérents à la procédure de changement de DNS de votre prestataire, et les sommes à devoir resteront acquises par Cardiff.

### 5. **CONDITIONS D'EXECUTION**

#### 5.1 Préambule - Règles de Mise en place de l'espace d'hébergement

##### 5.1.1 Délai de mise en œuvre à compter du règlement.

Nous ne serons contractuellement tenus et ne donnerons suite à vos demandes qu'à réception du complet paiement et au plus tard dans les 96 heures ouvrés qui suivront la réception de ce complet règlement.

##### 5.1.2 Mise en œuvre de l'espace d'hébergement.

. Le Prestataire fournit les procédures nécessaires pour que le client puisse héberger ses données sur le serveur à concurrence de l'emplacement disque qui lui est réservé.

. Le prestataire s'engage à stocker sur ses serveurs Web dans ses locaux :

- Les pages du site Web, ses éléments graphiques, y incluant les textes, dessins, icônes, images, illustrations, photos ;
- Les signaux et sons ;
- Les logiciels, applications et bases de données.

##### 5.1.3 Règles d'hébergement

- Le Prestataire n'est pas responsable de l'hébergement au-delà de l'emplacement maximum réservé au Client.
- Le Prestataire se réserve la possibilité de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et du choix de ses fournisseurs. Ces modifications permettront toutefois d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la conclusion du contrat. La responsabilité du Prestataire est limitée aux matériels et logiciels installés sur ses serveurs.
- Le Prestataire ne garantit ni l'accès sans interruption au site du Client par les usagers d'Internet, ni la vitesse d'accès à ce site en raison des spécificités du réseau Internet ne permettant pas d'obtenir ce type de garanties.
- Le Prestataire ne prend pas en charge les coûts de connexion téléphonique dont le Client fait usage pour la création, l'administration ou la consultation de son site internet.
- Le Prestataire se réserve le droit de stopper un site qui engendre une saturation du serveur (à l'appréciation du service technique du Prestataire). Si le site du Client consomme plus que la limite autorisée, soit 2,5% des ressources du serveur par jour, le Client se verra proposer une solution alternative.

- Le Prestataire se réserve le droit de suspendre le compte Client en cas d'utilisation abusive du compte utilisateur (accès fourni au Client). Les noms d'utilisateurs et les mots de passe sont strictement personnels et réservés au client. En cas d'utilisation abusive ou frauduleuse de ceux-ci le Prestataire ne pourra pas être tenu responsable.
- Le Prestataire refuse d'héberger les contenus suivants tels que les sites pédophiles, pornographiques, racistes, sites « mp3 » / « warez » / « IRC » (serveur de discussion) et de manière général tout site ne respectant pas la dignité Humaine ou animale, les droits d'auteur, et la réglementation en vigueur.

## 5.2 Règles de Mise en place du site internet

Le prestataire assurera la mise en ligne du site internet du client. Pour ce faire, le client aura fourni au prestataire l'ensemble des sources et bases de données nécessaires à la mise en ligne du site internet. Le prestataire livrera un site fonctionnel à la condition que les pré-requis techniques soient respecté par le code utilisé pour le fonctionnement du site internet.

(PHP 4.1 / Perl / CGI / Apache 1.3 / script bash (sh) )

Si le site internet a été réalisé par le prestataire, celui-ci procédera à la mise en ligne du site internet qu'après le complet règlement du site internet, et de ses prestations accessoires (nom de domaines, hébergement) et le retour du document de validation pour la mise en ligne du site internet.

A aucun moment, le client ne pourra prétendre à indemnisation en cas de retard ou d'impossibilité technique de mise en ligne, du fait d'une inadaptation du code source à la plateforme technique d'hébergement.

## 5.3 Durée et Résiliation

### 5.3.1 Durée

Le contrat est réputé conclu pour une durée déterminée de 12 (Douze) mois maximum.

Il est reconductible automatiquement, par paiement à l'échéance de la facture de renouvellement d'hébergement émis par le prestataire. En cas de défaut de paiement, et après mise en demeure de procéder au règlement des sommes dus, le prestataire sera en droit dans un délai de 30 jours qui suit l'échéance de renouvellement, de procéder à la résiliation du service d'hébergement.

### 5.3.2 Résiliation

Chaque partie pourra résilier le contrat de plein droit et sans indemnités en cas de force majeure.

En outre le prestataire pourra résilier le contrat automatiquement sans préavis et sur simple notification écrite (mail), du fait d'un manquement grave du Client, qui n'aura pas été réparé à l'expiration d'un délai de cinq (5) jours suivant la notification. Cette résiliation ne donnera pas droit au versement d'aucun dédommagement, ni au remboursement des sommes versées pour ce contrat.

En outre, le Client pourra résilier le contrat automatiquement, sans préavis et sur simple notification écrite (mail), du fait d'un manquement grave du Prestataire, qui n'aura pas été réparé à l'expiration d'un délai de trente (30) jours suivant notification écrite (mail), du Client, d'une mise en demeure portant sur ledit manquement.

## 5.4 Cas de Blocage Technique

#### 5.4.1 Lié au nom de domaine

L'espace d'hébergement du client peut être amené à être suspendu afin de limiter la consommation des ressources des serveurs, si le nom de domaine du client venait à se trouver dans les cas de blocage techniques suivants :

- Période de Gel (HOLD)
- Période de Redemption (REDEMPTION PERIOD)
- Période de destruction (PENDING DELETE)
- Impayés sur les services de nom de domaines

#### 5.4.2 Lié au fonctionnement de l'espace d'hébergement

L'espace d'hébergement du client peut être amené à être suspendu en cas de manquement grave du client à la sécurité de nos infrastructures informatiques, ou de non respect des obligations du client décrits à l'article 7 des présentes...

### 5.5 Gestion d'espace d'hébergement - Compte Client

#### 5.5.1 Interface Web :

La gestion de certaines caractéristiques de votre espace d'hébergement est possible en ligne sur le compte client ouvert par nos services en votre nom, au moyen de l'interface web, accessible à l'adresse : <http://www.votrenomdedomaine.tld:2222>

Cette interface vous permet d'administrer vos adresses emails, vos mailing-lists, de vérifier vos statistiques d'utilisation, de régler les filtres anti spam et de détection de spam par analyse sémantique, ainsi que de consulter vos mails en ligne à partir de nos interfaces Webmail.

La configuration des droits FTP / DNS vous est interdit sur nos interfaces Web, et sont réservés à nos administrateurs réseaux, qui ont la charge d'assurer le bon fonctionnement et la disponibilité de votre site internet.

Toute tentative d'accès et utilisation d'un accès à une zone non autorisée d'administration de votre espace d'hébergement sera considéré comme un manquement grave à la sécurité de nos infrastructures informatiques, et pourront faire l'objet de suspension comme indiqué au 5.4.2 des présentes.

#### 5.5.2 Vos identifiants :

Pendant la durée du Contrat, Vous gérez vos comptes emails, et accès aux statistiques avec des codes d'accès personnels qui sont attribués à vos contacts. Vous pouvez exercer Vous-même la fonction de Contact, ou en déléguer tout ou partie à des mandataires.

Le mot de passe est strictement personnel et est placé sous la responsabilité de son titulaire, qui prendra toutes précautions nécessaires afin d'en préserver la confidentialité.

Vous et Vos Contacts Vous engagez à Nous notifier formellement et sans délai la perte d'un mot de passe ou sa divulgation à un tiers non autorisé. A défaut, toute opération effectuée en utilisant les Codes d'accès est réputée avoir été réalisée sous Votre responsabilité et avec Votre accord. Toutefois, en cas de désaccord avec les Contacts, Nous ferons prévaloir Vos instructions sur celles de Vos Contacts.

En cas de litige relatif à la conclusion ou à l'exécution du Contrat et à l'utilisation des Services de notre partenaire Gandi, les journaux de connexions établis par les systèmes de notre partenaire feront foi, et notamment les codes d'accès associés aux Contacts et les adresses IP.

Si Vous déléguez tout ou partie des fonctions de Contacts, Vous Vous portez garant du respect des termes du Contrat par Vos mandataires et par tous bénéficiaires.

Ces personnes doivent en outre être informées et avoir accepté que:

#### 5.5.3 Espace d'hébergement :

Sauf mention contraire dans la proposition commerciale que vous avez reçu, vous disposez d'un compte d'hébergement total de 150 Mo comprenant :

- L'espace utilisé par les services de messageries (emails)
- L'espace utilisé par les services Web (fichiers du site internet, photos, scripts)

Vous pouvez y héberger :

- des scripts au format php, html, bash (après validation technique de nos services)
- des images (jpg, gif, tiff, png, bmp)
- des vidéos (après validation technique de nos services)
- des fichiers textes (pdf, doc, txt, xls)

En outre vous disposez en standard d'outils :

- de mailing-list
- de statistiques
- de webmail
- de filtre anti-spam / antivirus
- de message de réponses et de vacances rattachés à vos comptes email.

Tout autre outil sera considéré comme spécifique et soumis à autorisation de nos services, avant mise en fonctionnement.

#### 5.5.4 Communications et notifications :

Nous communiquons avec vous, directement ou par vos contacts, essentiellement par courrier électronique. A cet effet, Vous veillerez à la mise à jour régulière de Vos coordonnées et de celles de Vos Contacts et à la consultation régulière des messages que Nous Vous adressons aux adresses électroniques déclarées. Toute communication ou notification envoyée aux adresses de courriers électroniques déclarées sera réputée Vous avoir été adressée et avoir été reçue et lue par Vous dans les trois (3) jours de son envoi, dès lors que nous ou notre partenaire Gandi ne recevons aucun message d'erreur.

#### 5.5.5 Modifications et Gestion de l'espace d'hébergement :

Nous distinguons deux sortes de modifications sur l'espace d'hébergement :

- . Celles qui peuvent être effectuées en ligne.
- . Celles qui nécessitent Notre intervention manuelle.

Vous pouvez accéder, modifier, mettre à jour et corriger directement la plupart des données liées à Vos adresses emails via l'Interface web au moyen des Codes d'Accès associés à Vos Contacts. Certaines modifications nécessitent en revanche une intervention spécifique de Nos services ou de ceux de notre partenaire et la production de justificatifs. Vous devrez alors fournir les documents requis, selon les modalités indiquées par nos services, ou par courrier électronique de notre part. Vos demandes seront traitées à réception du dossier complet et, le cas échéant, du paiement requis. Notre responsabilité ne sera pas engagée si la modification n'est plus alors techniquement possible

## **6. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE**

Le prestataire, Cardiff AP Distribution, n'est soumis qu'à une obligation de moyens et s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

### 6.1 Engagements :

Cardiff AP Distribution s'engage à :

- Assurer l'accès au serveur 24 h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité, Cardiff AP Distribution se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. Cardiff AP Distribution informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.
- Intervenir rapidement en cas d'incident.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.
- Mettre à disposition du Client la possibilité de restreindre l'accès à son site (ou à une partie) par le biais de fichiers ".htaccess" après leur soumission à nos administrateurs.

Cardiff AP Distribution est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client. Cardiff AP Distribution s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au Client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

Le client reconnaît par les présentes que des fluctuations de la bande passante et les aléas émanant du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès au serveur, indépendante de la volonté de Cardiff AP Distribution et extérieure à ses moyens techniques, tels que définis à l'article 6.2. Cardiff AP Distribution garantit un accès au site par les abonnés du réseau dans les conditions d'une fréquentation raisonnable. Dans l'hypothèse où, en raison d'un nombre de connexions ou de requêtes excédant les prévisions du Client, les capacités offertes par le Prestataire deviendraient insuffisantes, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du Client.

## 6.2 Exclusions, Limitation de responsabilités :

En aucun cas, la responsabilité de Cardiff AP Distribution ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Cardiff AP Distribution n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de Cardiff AP Distribution
- arrêt de l'hébergement pour toute cause visée à l'article 10.2
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.

Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :

- détérioration de l'application
- mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle,
- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs
- imputables directement ou indirectement au Client.

## 6.3 Force Majeure:

En cas de force majeure affectant l'exécution du Contrat, les obligations des parties seront suspendues et, au delà d'une durée de trente (30) jours, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception qui sera valablement adressée à l'adresse du prestataire figurant à l'entête des présentes .

Tout événement relevant des cas de force majeure suspend les droits et obligations des parties.

Entre en ligne de compte des cas de force majeure, et sans que cette liste ne soit limitative, tout dommage trouvant son origine ou sa cause dans une grève, l'arrêt de fourniture de l'énergie, la défaillance du réseau internet utilisé par les parties, la défaillance totale ou partielles du réseau de télécommunication, interruption totale ou partielles des services des opérateurs publics ou privés, les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les attentats, les tempêtes, les inondations, les événements climatiques exceptionnels, les tremblements de terre, le feu, le feu nucléaire, et tout dommage affectant les locaux des parties. Entre aussi dans les cas de force majeure, l'absence de réponse du client aux demandes et injonctions du prestataire, la fermeture pour congés, les piratages de sites, virus, et autres attaques à l'encontre du prestataire, arrêt de l'hébergement par le client, les défaillances financières et juridiques du client (faillite. redressement judiciaire, etc.).

## 6.4 Services extérieurs utilisé par le client:

Le prestataire, Cardiff AP Distribution, ne peut être tenu responsable de la qualité des services de ses Partenaires, ou de services extérieur au prestataire. Le prestataire décline par ailleurs toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou de la mauvaise utilisation de services extérieurs, y compris l'incidence que ces services pourrait avoir sur le fonctionnement normal sur les services du prestataire

## 7. OBLIGATIONS DU CLIENT

### 7.1 Accord de confidentialité

Il est convenu avec le client signataire, qu'il existe un accord de confidentialité commercial et privatif, et le client s'engage à ne pas divulguer à son entourage professionnel ou personnel, les conditions financières conclu dans l'accord signé par le client.

### 7.2 Obligations d'ordre technique

- Le Client est tenu de posséder tous les équipements (micro-ordinateur, logiciels, et services) nécessaires pour l'accès au serveur via Internet. Le prestataire ne peut garantir ou assurer que le matériel du client est compatible avec les services proposés.
- Le Client est tenu de respecter la taille de stockage d'hébergement pour laquelle il a souscrit (mail et global). En cas de dépassement, le Prestataire avertit par mail le Client du dépassement (sur le mail fourni par le Client lors de l'inscription) et ce dernier doit procéder dans les délais les plus brefs à l'effacement de certaines données afin de respecter les quotas d'espace de son hébergement ou upgrader le service d'hébergement. Le Prestataire se réserve le droit de supprimer les données ou de suspendre le compte, si le Client n'a effectué aucune action dans un délai de 10 (dix) jours ouvrables après la première notification par mail. En cas d'effacement ou de suspension pour dépassement de quotas, le Client ne pourra demander aucune compensation au Prestataire et devra s'acquitter de la somme de 10 (dix) euros HT pour la remise en service de l'hébergement.
- Le Client auquel est attribué un « login » et un mot de passe pour l'accès au serveur et la mise à jour des contenus, s'engage à assurer la confidentialité de ces derniers afin qu'ils ne puissent être utilisés à d'autres fins, par des tiers non autorisés.
- Il s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités de la messagerie pour envoyer des messages publicitaires en grand nombre (SPAM) non sollicités par les destinataires. Dans le cas contraire le Prestataire sera dans l'obligation de suspendre le compte du Client sans délai.
- En cas de transmission de données au prestataire, le Client s'engage à vérifier que son programme ne contient aucun virus et cela avant toute transmission au prestataire.
- Le Client est tenu de faire des sauvegardes en fin de journée, toutes les fois où lui ou l'un de ses délégués aura fait une modification de données sur les serveurs Web du prestataire. Cette sauvegarde doit être enregistrée sur un support autre que ledit serveur. Le Prestataire effectue lui-même des sauvegardes mais qui ne sont en aucun cas une garantie pour le client qui reste le seul responsable de la nécessité de sauvegarder les données de son site.
- Le Client s'engage à éviter que la conception et la consultation de son site Internet entraînent une charge exceptionnelle des serveurs, par exemple par scripts CGI, qui nécessitent une capacité de calcul important ou qui nécessitent un espace de mémoire important. Le Prestataire est autorisé à supprimer unilatéralement des pages Web non conformes à ces exigences. Le Prestataire avertira dans les plus brefs délais le client de l'application d'une telle décision.
- Le Prestataire a pour responsabilité d'informer le client qu'un de ses scripts surconsomme mais n'a pas l'obligation de trouver les raisons de cette surconsommation. Il est de la responsabilité du Client de chercher la cause de cette défaillance.
- Les scripts hébergés par le Client sur l'espace mis à sa disposition par le prestataire ne doivent en aucun cas être utilisés par des sites n'étant pas hébergés sur les serveurs du prestataire. Tout script du client entraînant un problème de sécurité sur le serveur conduira à la suspension du compte sans délai.

### 7.3 Obligations quant au contenu

- Le Client garantit que les données qu'il fournira lors de l'inscription au Prestataire sont justes et complètes. Il s'engage à informer le Prestataire immédiatement de tout changement les concernant et de confirmer sous 10 (dix) jours ouvrables au Prestataire l'exactitude des données si ce dernier en fait la demande. Sont notamment visés, sans caractère exhaustif, les informations suivantes: - nom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone et de fax du Client; - nom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone et de fax du responsable technique du domaine; - nom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone et de fax du responsable administratif du domaine.
- Le Client s'engage à collaborer activement avec le Prestataire aux fins de permettre à ce dernier de réaliser dans les meilleures conditions l'ensemble des prestations au titre des présentes CGV « Hébergement ».
- Le Client en tant qu'entité indépendante assume seul les risques et périls de son activité, il est donc responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, différées ou collectées, de leur exploitation et de leurs mises à jour.
- Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés et notamment à en faire une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés. Il s'engage notamment à faire figurer sur les pages de son site Internet toutes les informations imposées par la loi nécessaires à l'information du consommateur.
- Le Client s'engage à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du contrat ou de son exécution.
- Le Client ne doit pas, de quelque manière que ce soit, par exemple par des bandeaux publicitaires, porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et /ou aux droits des tiers (droits de propriétés intellectuelles, droit de la personne etc.).
- Le Client dégage le Prestataire de toute responsabilité à l'égard des tiers résultant du non respect par lui de ses obligations ; il garantit à ce titre le Prestataire en cas de demande ou de recours à son encontre.
- Le Client s'engage à intervenir sur demande du Prestataire à toute instance engagée contre ce dernier ainsi qu'à garantir le Prestataire de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre lui à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et /ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui seraient formée contre le Prestataire et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du contrat.
- Dans le cas où le Client ne respecterait pas ces obligations, et après avis par courrier électronique (à l'adresse fournie à la souscription) resté sans effet au delà de 24 heures, le Prestataire mettra fin à l'hébergement sans que le Client puisse se prévaloir d'un remboursement quelconque. Le Client sera tenu au versement immédiat d'une pénalité contractuelle de 500 (cinq cent) Euro HT pour violation constatée, ce versement n'étant pas exclusif d'une demande judiciaire de dommages et intérêts. Il est précisé que le Client devra payer autant de fois la pénalité que de nombre de violations éventuellement constatées.
- En cas de problème concernant les fichiers déposés et ou diffusés, par l'intermédiaire du Prestataire par le Client, le Prestataire se réserve le droit de suspendre immédiatement le compte client et le client sera redevable de la somme due jusqu'à l'expiration du contrat. Aucun remboursement ne sera effectué par le Prestataire dans le cas présent.

#### 7.4 Clause de propriété intellectuelle:

- Les logiciels, applications ou utilitaires mis à la disposition du client pour héberger son site restent la propriété du prestataire, de même que ceux développés par le Prestataire pour des besoins particuliers du Client.
- Les présentes n'entraînent aucun transfert de droit au bénéfice du Client qui s'interdit de violer les droits de propriétés intellectuelles du Prestataire sous quelque motif ou forme que ce soit.
- En revanche, l'ensemble des informations de quelque nature que ce soit et sous quelque format existant ou pouvant exister dans l'avenir : pages HTML, fixes ou générées automatiquement, fichiers images, sons, vidéo etc.... sont la propriété pleine et entière du Client.
- Le Client assure qu'il est titulaire de tous les droits de propriétés intellectuelles sur l'intégralité des pages qu'il fait héberger par le Prestataire.
- Le Client s'engage à obtenir toutes les autorisations nécessaires quand il pointe des liens hypertextes sur un site, ou quand il utilise quelque contenu que ce soit.

#### 7.5 Recours en propriété intellectuelle:

Le client s'engage et garanti le prestataire contre tout recours des tiers quant à la propriété des données que le client transmet au prestataire, ainsi que de tous les préjudices directs ou indirects subit par le prestataire de ce fait. Si des données étaient amenées à être contesté par un tiers à l'encontre du client, et en cas d'action ou de revendication dirigée contre le prestataire, le client s'engage à répondre personnellement de toute action en justice susceptible d'être engagée à ce titre et de prendre à sa charge toute indemnité. Le prestataire de son coté, se trouverait dans l'obligation de procéder à la mise en sommeil du site, dans l'attente règlement du litige, et de demander au client d'assumer ses responsabilités juridiques, et financières pour résoudre le litige. Il en va de même pour toute action relevant des règles du droit commercial ou du droit à la concurrence ainsi que toute revendication de nom de domaine. Après la notification du client de l'existence d'un litige et après une confirmation par les tribunaux compétents, le prestataire pourra fermer le compte de tout client qui se servirait illégalement des services et produits du prestataire pour héberger des documents pour lesquels il ne posséderait pas de licence d'exploitation, de justification légitime ou de droit de le faire.

#### 7.6 Copyright, Références Client:

Le Client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus sous forme de lien écrit et iconographique. De plus il concède le droit d'utiliser son nom de société, son url de site, son nom de domaine, et une copie d'écran du site à titre de référence client par le prestataire, sur quelque support que ce soit

#### 7.7 Déclaration du client:

Au regard des services fournis, le Client déclare et reconnaît :

- Avoir été renseigné sur Internet, ses caractéristiques et ses limites.
- Que l'accès au réseau est par nature précaire et que le Prestataire ne peut lui assurer une parfaite disponibilité de la Bande passante ;
- Les limites de ressources informatiques mise à sa disposition en mode mutualisé partagées par plusieurs utilisateurs ;

- Disposer de l'ensemble des autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation du site Internet, notamment il déclare avoir procédé aux déclarations préalables aux traitements de données nominatives de son site Internet auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ;
- Que la communauté des utilisateurs d'Internet a développé un code de conduite, la «Netiquette » dont le non respect peut avoir, indépendamment de la volonté du Prestataire, des conséquences et exclusions opposables au Client. Dans ce cas, en aucune manière, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de ces conséquences et exclusions ;
- Qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les contenus de ses pages Web, site Web et messages électroniques, notamment de la contamination par virus, ver et par tout programme nuisible ou destructeur, et des tentatives des tiers via des Applications ;
- Qu'il est conscient que le fait de rendre disponible des œuvres protégées sans autorisation sur un site Web, à travers un système d'échange de fichiers ou de les distribuer par courrier électronique porte directement atteinte aux droits de propriétés intellectuelles des auteurs et de leurs ayants droit. En cas de non respect de ces règles le Client s'expose à des poursuites pour contrefaçon au titre de l'article L 335-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.
- Avoir autorisé le Prestataire à commencer l'exécution de la prestation d'hébergement avant la fin du délais de 7 (sept) jours après validation du bon de commande en ligne dans le cadre du droit de rétractation prévu à l'Art. L.121-20 du Code de la Consommation. Toutefois le Client pourra refuser (par simple mail) d'accorder cette autorisation dans les plus brefs délais après la réception du mail de confirmation du Bon de commande du Prestataire.

#### 7.8 Responsabilité du client

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle. Il assure Cardiff AP Distribution qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution. Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, Cardiff AP Distribution ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client.

Le Client garantit relever indemne Cardiff AP Distribution de toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal : à ce titre, le Client indemniserà OVH de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de Cardiff AP Distribution, même par une décision de justice non définitive.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de Cardiff AP Distribution.

En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de Cardiff AP Distribution à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à Cardiff AP Distribution de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre Cardiff AP Distribution et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense de Cardiff AP Distribution dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

## **8. DOMMAGES**

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, que pourrait subir le client et résultant de quelque manière que ce soit de l'usage des produits et services. Il est rappelé que le prestataire n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter et / ou être stockée par le prestataire, qui ne pourrait être tenu pour responsable notamment :

- du mauvais fonctionnement ou de la mauvaise qualité des services et produits proposé par le client sur son site.
- Du contenu, des engagements contractuels, des biens et services, proposé sur le site du client ou de tout autre dommage indirect.
- Du contenu des messages électroniques du client envoyés par le biais des services du prestataire.
- Du dommage résultant de la perte de l'altération ou l'accès frauduleux à des données stockées ou hébergés par le prestataire.

## **9. DISPOSITION COMMUNE:**

### **9.1 Non Validité Partielle:**

Si un jugement devait constater la nullité d'une clause, les autres stipulations garderont toutes leurs forces et portées.

## 9.2 Cession :

La présente convention est conclue intuitu personae. Elle ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit, dans le chef du client sans l'accord préalable, expresse et écrite du prestataire Cardiff AP Distribution.

## 9.3 Loi Applicable et juridiction compétente.

Le présent contrat est soumis à la législation française. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture de contrat, est soumis au droit français. En cas de litige, compétence expresse est attribué au tribunal de commerce de Nantes et/ou au tribunal d'instance ou de Grande Instance de Nantes, nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Toute action en justice du chef de l'inexécution par le prestataire de son obligation de livraison, en ce compris les griefs de non-conformité ou de vice caché, sera prescrite 6 (six) mois après la date de livraison ou selon le cas, au plus tard dans les 6 (six) mois qui suivent l'envoi par le client d'une lettre mettant en cause l'absence de livraison par le prestataire.

## 9.4 Conditions de vente Spécifiques.

Les présentes sont complétés le cas échéant des conditions de ventes spécifiques qui serait établi et conclut entre les 2 parties, par avenant aux présentes conditions générales Ces conditions spécifiques sont disponibles sur la confirmation de commande établie pour le client par le prestataire.

## 9.5 Réactualisation des conditions Générales de Ventes.

Les présentes conditions générales de vente sont actualisables et actualisé régulièrement. Il appartient au client de vérifier mensuellement l'évolution des conditions générales de ventes disponibles sur le site [www.cardiff.fr](http://www.cardiff.fr). Dans la mesure du possible, le prestataire préviendra le client des modifications de ses conditions générales de ventes, soit sur la page du site recensant les CGV des produits et services du prestataire, soit par email, soit par fax. L'actualisation des conditions générales de ventes, valant révision de celles-ci, le client disposera d'un délai d'un mois pour pouvoir résilié les services et produits souscrit auprès du prestataire, par l'envoi d'une lettre recommandé avec accusé de réception

## 9.6 Election de Domicile.

Les parties élisent domicile, pour le prestataire, au siège social de Cardiff AP Distribution, rue Charles Brunelière 44830 Bouaye, et pour le client, au siège social de celui-ci, indiqué dans les conditions de ventes spécifiques.

----- Fin des Conditions Générales de Ventes -----